

# GRÂCE-HOLLOGNE 2000



Élections  
communales :  
votez !



Le club  
équestre  
"Le Canyon"



La fraternelle  
et le musée  
"The White Bison"

Avec ce numéro,  
le calendrier  
des ramassages  
de déchets.



Retrouvez-nous sur internet :  
[www.grace-hollogne.be](http://www.grace-hollogne.be)



Lorsque vous recevrez le deuxième numéro de ce périodique, nous serons entrés dans la période estivale et nous approcherons des vacances annuelles. Cette époque de l'année est incontestablement la plus propice à la vie et aux activités extérieures. Notre comportement doit donc s'adapter à ce contexte. Je voudrais vous suggérer différentes attitudes à adopter en vue d'améliorer la sécurité routière, le respect de l'environnement et protéger les bonnes relations de voisinage.

- Les automobilistes doivent redoubler d'attention et surtout réduire leur vitesse car la présence d'enfants et de nombreux cyclistes sur les routes représente une augmentation très importante du risque d'accident.

- Afin de respecter la nature et notre cadre de vie, n'abandonnez pas vos déchets, ne jetez pas vos canettes dans les fossés et respectez en toutes circonstances les installations mises à votre disposition.

- Si vous organisez une soirée à l'extérieur ou un barbecue, n'oubliez pas que dans votre voisinage immédiat d'autres personnes souhaitent pouvoir jouir d'un juste repos. Par respect pour autrui, limitez donc au minimum les nuisances sonores.

Bonnes vacances à tous !

**Maurice MOTTARD,**  
Bourgmestre.

# Élections communales : votez !

### Participation des ressortissants de l'Union Européenne aux élections communales du 8 octobre 2000

Le Traité instituant la Communauté européenne reconnaît en son article 8B §1er à tout citoyen de l'Union européenne résidant dans un Etat membre dont il n'est pas le ressortissant, le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'Etat membre où il réside dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat.

Pratiquement, tout citoyen de l'Union européenne (Allemand, Anglais, Autrichien, Danois, Espagnol, Finlandais, Français, Grec, Irlandais, Italien, Luxembourgeois, Néerlandais, Portugais et Suédois) qui a atteint l'âge de dix-huit (18) ans le jour du scrutin (le dimanche 8 octobre 2000), peut introduire une demande d'inscription sur la liste des électeurs dans la commune de sa résidence au

moyen d'un formulaire ad hoc et ce, jusqu'au 31 juillet 2000 auprès de l'Administration communale.

Le 8 octobre 2000 sera donc une date historique sur le long chemin de l'intégration pour les ressortissants de tous les Etats membres de la Communauté européenne. En effet, ils pourront, pour la première fois, participer à un scrutin communal. Près de cinq cent mille (500.000) citoyens sont concernés en Belgique dont trois mille six cent trente-huit (3638) résident à Grâce-Hollogne.

Lors du scrutin européen du 13 juin 1999, seuls trente-huit mille (38.000) électeurs ont exercé leur droit de vote en faveur des listes belges, cette participation est restée en deçà des espérances puisque ce chiffre ne représente que plus ou moins 8 % du nombre potentiel de ces électeurs. Il est évidemment souhaitable que ce pourcentage puisse s'accroître de manière substantielle lors des prochaines élections communales du 8 octobre 2000.

Il est très important que le citoyen européen résidant en Belgique, saisisse cette opportunité qui lui

## au sommaire

### Info Administration

Elections communales (page 2)  
Horaire d'été (page 3)

### Sport

Au Royal Daring Club (page 4)  
Nageons en plein air ! (page 5)  
Le club L'Avenir (page 5)

### Cadre de vie

Le club "Le Canyon" (page 6)  
The White Bison (page 8)

### Social

La manne à linge (page 9)

### Economie

Belgium Coatings (page 10)  
Mini entreprise (page 11)

octroie des droits politiques. Le droit de vote aux élections communales augmente le concept de citoyenneté et renforce le sens d'appartenance à l'Europe.

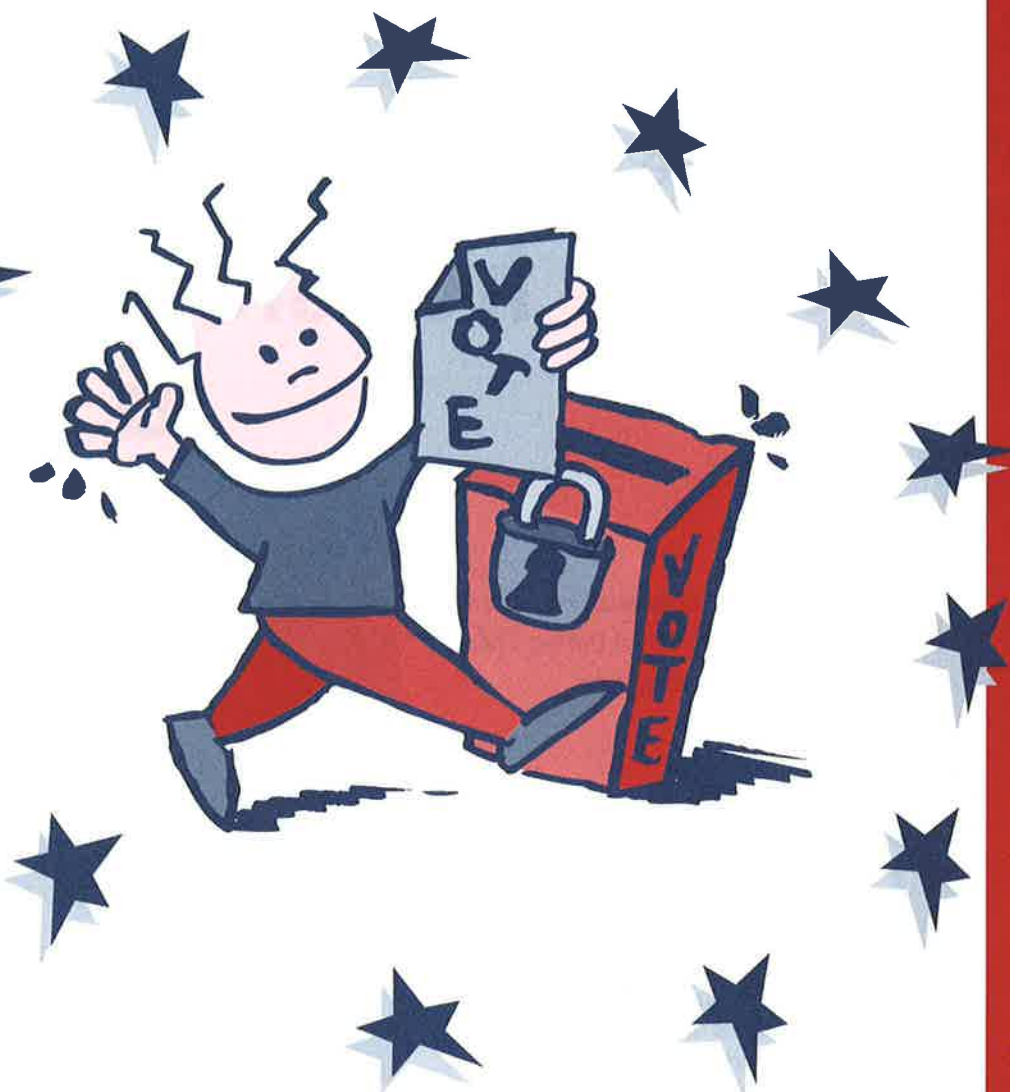
Dans ce contexte, tous les citoyens communautaires bénéficient de l'opportunité de montrer leur maturité civique et politique en s'inscrivant massivement sur les listes électorales, et de prouver ainsi l'attachement et l'intérêt qu'ils accordent à leur commune d'adoption. Le pouvoir communal est l'expression démocratique la plus proche du citoyen, participer au choix de celles et ceux qui sont appelés à l'exercer est donc un plus indéniable.

En réfléchissant quelque peu vous vous apercevez que c'est au niveau communal que se prennent des décisions et s'opèrent des choix qui touchent et influencent votre vie quotidienne. Que ce soit en matière de sécurité ; d'organisation de l'enseignement ; d'initiatives pour la jeunesse ; d'aide et d'encadrement social ; de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie ; de la réalisation, l'entretien et la gestion des infrastructures scolaires, culturelles, sportives ou routières, le pouvoir communal joue un rôle primordial. D'autre part, c'est par le biais de nos intercommunales que sont assurés des services essentiels à la population tels que la distribution d'eau, d'électricité et de gaz ; l'élimination et le traitement des déchets ménagers ; la protection contre les incendies et la gestion des hôpitaux publics.

- Dans un but de sensibilisation maximale, notre Administration communale a adressé personnellement à tous les électeurs potentiels un formulaire d'inscription et un exemplaire du dépliant d'information édité par le Ministère de l'Intérieur.

- Néanmoins nous estimons qu'il est utile d'attirer une nouvelle fois l'attention des citoyens de l'Union souhaitant se faire inscrire sur les listes des électeurs en prévision des élections communales du 8 octobre 2000 et qu'ils disposent de deux possibilités quant à la procédure. Ils peuvent, soit se présenter en personne à l'Administration communale de leur résidence pour y compléter le formulaire d'inscription, soit introduire une demande par écrit ou par téléphone.

Notre BUREAU ELECTORAL, dont le responsable est Monsieur Michel DEHAY, reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, (Rue J.Heusdens, 24, Mairie de Grâce, Tél : 04.233.96.10. Fax : 04.233.62.56.)



## Horaire d'été

Tous les services des administrations communales :

rue Joseph Heusdens, 24 et  
rue de l'Hôtel communal, 2  
seront accessibles au public

de 8H30 à 14H

en juillet et en août



Plaine de jeux et sports de la rue des XVIII

Bonnières :

## transformation de la cafétéria

Voici quelques mois que l'extension de la buvette du Royal Daring Club de Grâce a été inaugurée.

L'échevin des Sports, Joseph VOETS, nous dit quelques mots de ces nouvelles installations :

*" Le club de football était déjà à l'étroit avec ses 6 équipes de jeunes, sa réserve et son équipe première, comptant environ 175 joueurs. L'arrivée du Club " Cité Sports " privé de ses installations a largement amplifié les difficultés ; une extension était donc nécessaire.*

*Celle-ci, d'une superficie de 80 m<sup>2</sup>, représente une capacité d'accueil nettement plus importante.*

*L'architecture et le design intérieur*



*Le nouveau "look" des lieux.*

*sont restés dans le même style que le bâtiment d'origine. Le financement a été réalisé conjointement par le Daring de Grâce et par la commune, cette*

*dernière en assumant la plus grande partie.*

*Il y a cinq ans déjà que l'idée avait été lancée. Cela a pris du temps mais, comme vous le constatez, grâce à notre persévérance le but est atteint ".*

Le Président François SACHELI et le Vice-Président Roberto ORTONI sont très fiers de cette nouvelle réalisation. Les joueurs, les dirigeants et les supporters disposent à présent d'un local susceptible de les accueillir avec tout le confort souhaité, ce qui nous l'espérons influencera positivement les résultats de nos équipes.



*Une équipe d'encadrement motivée et gagnante.*



**Sport**

# Nageons en **plein air !**

**N**ous avons la chance d'avoir un magnifique bassin de natation découvert situé place du Pérou. Par beau temps, venez rejoindre les inconditionnels qui depuis des années profitent d'installations particulièrement accueillantes pour nager, plonger et se détendre tout en bronzant sur la pelouse.

La piscine sera ouverte du 1er juillet au 31 août, du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h30 à 19h.

L'entrée est payante à l'exception des plaines de jeux et des camps de vacances.

**Prix d'entrée :**

- 45 F pour les enfants et les pensionnés.
- 60 F pour les adultes.

**Le personnel est composé de :**

- 2 maître-nageurs
- 1 caissier
- 2 femmes d'ouvrage



  
**Sport**

## Le club L'Avenir a fêté **ses 50 ans.**

**Un des plus ancien club de sport de Grâce-Hollogne vient de fêter dignement ses noces d'or.**

C'est devant un très nombreux public que le club L'Avenir a organisé les 25 et 26 mars dernier

sa 50<sup>ème</sup> fête annuelle au Hall Omnisports des 18 Bonniers.

En présence des Autorités communales, le président Jean-Luc Remont a retracé l'histoire de ce club appartenant à la Fédération socialiste de

Gymnastique et il a rappelé que déjà, en 1932, le club L'Avenir existait. Après une interruption due à la Seconde guerre mondiale, le club s'est remis sur pied et a organisé sa première fête annuelle en 1951.

[Suite page 6]

L'Avenir fait partie intégrante de l'Histoire de Grâce-Berleur tout d'abord, et de Grâce-Hollogne ensuite. La présidence a été assurée successivement par Simon Paque, Joseph Heusdens et Gaston Paque.

Les deux présidents d'honneur Gaston Paque et Julien Zinzen ont été décorés par la Fédération socialiste de Gymnastique pour leurs années de bons et loyaux services.

Le spectacle de gym et de danse qui a suivi, a enchanté un public enthousiaste.



*Le Gala annuel de la danse au Forum de Liège.*



## Cadre de vie

De belles balades à  
faire avec

# le club équestre "Le Canyon"



*En route pour la promenade.*

### **Tous en selle et hue !**

**L**e cheval, c'est le dada de Francis Peesmeester. Voilà un peu plus d'un an, il lançait un manège et poney-club à Grâce-Hollogne. " *C'est une véritable passion* ", nous avoue-t-il.

*" Cette idée me trottait dans la tête depuis longtemps. Puis, j'ai eu l'occasion de racheter l'ancienne ferme de M. Smet et l'aménager "*.

Aujourd'hui " Le Canyon " compte une trentaine d'équidés : poulains, chevaux et poneys confondus.

C'est aux enfants et adolescents (de 5 à 16-17 ans) qu'il s'adresse en premier lieu.



*On se détend près du bar.*

Les adultes sont également bienvenus.

Des leçons d'équitation sont données, soit en particulier, soit en groupe.

Des balades sont organisées les week-ends.

Et l'avenir ? " *Ca se développe tout doucement. On commence à nous connaître. L'endroit est un peu isolé, mais on est en pleine nature. J'envisage d'ouvrir une piste extérieure dans le futur, pour faire du jumping. Je suis optimiste et confiant dans les jours qui viennent* ", nous confie encore Francis.

Nous avons été très agréablement surpris par l'ambiance conviviale, familiale et sympathique qui règne dans ce manège. Viviane et Francis vous y accueillent en toute simplicité et bonne humeur.

**MANÈGE ET PONEY-CLUB  
" LE CANYON "**  
61, rue de Grâce \*  
4460 Grâce-Hollogne

**Possibilités de leçons particulières ou en groupe. Réservations pour anniversaires.**

**Pour tout renseignement, s'adresser au manège ou au GSM N° 0495/775 899**

*\* La rue de Grâce se trouve près de la Cité Aulichamps (Hollogne).*

## Horaire manège

Lundi	_____	jour de fermeture
Mardi	_____	de 17h à 21h
Mercredi	_____	de 14h à 21h
Jeudi	_____	de 17h à 21h
Vendredi	_____	de 17h à 21h
Samedi	_____	de 14h à 21h
Dimanche	_____	de 14h à 21h

## Horaire cafétéria

Lundi	_____	jour de fermeture
Mardi	_____	de 16h30 à 22h
Mercredi	_____	de 13h30 à 22h
Jeudi	_____	de 16h30 à 22h
Vendredi	_____	de 16h30 à 24h
Samedi	_____	de 10h à 24h
Dimanche	_____	de 10h à 22h

## Cadre de vie

# Les têtes chenues de la base de Bierset, la fraternelle et ... le musée



Grâce-Hollogne 2000 a rencontré le Président et quelques membres du conseil d'administration de l'association. Ceux-ci nous informent de ce qu'est le " White Bison " :

" Notre histoire commence en 1986. Quelques anciens, disons des jeunes pensionnés, prirent l'initiative de fonder une **fraternelle** d'anciens sous-officiers, la FASO (fraternelle des anciens sous-officiers), afin de se rencontrer régulièrement. Cette association était donc réservée uniquement aux sous-officiers. En 1989, sous l'impulsion du Chef de Corps de l'époque, le Colonel Aviateur BEM JARDON ir, une nouvelle fraternelle fut créée, cette fois accessible à toutes les catégories du personnel ainsi qu'à toute personne ayant travaillé sur la base, plus les sympathisants ". **The White Bison** était né. Pourquoi avoir choisi le nom de " White Bison " (bison blanc) ? Tout simplement parce que la majorité des personnes de la

fraternelle sont des gens à cheveux blancs et que l'insigne de la base était un bison au moment de la création de la fraternelle. Cela facilitait également une fastidieuse traduction dans les deux langues nationales.

### **Notre association a pour buts de :**

- 1) Garder **un lien d'amitié** entre tous ceux qui, à un moment ou l'autre de leur vie, ont eu affaire avec la base, soit par leur travail, soit par sympathie. Ceci sans distinction d'ordre politique ou religieux. Pour garder le lien avec nos membre, nous éditons un bulletin trimestriel afin de les tenir au courant de ce qui se passe au sein de la fraternelle et à la base. Nous organisons aussi des activités pour que les anciens puissent s'y rencontrer.
- 2) Retracer et faire connaître l'histoire de la base depuis sa fondation. Pour cela, nous avons créé **un musée**, accessible gratuitement à tous les amateurs. Ce musée est en évolution permanente car l'histoire de Bierset s'écrit encore tous les jours. Mais l'avenir ne doit pas nous faire perdre de vue le passé, c'est pourquoi nous essayons d'avoir des contacts avec les anciens pour noter leur histoire. Notre membre le plus âgé sera centenaire à la fin de cette année ; il était déjà Adjudant à la base avant la guerre. Nous avons des contacts avec les vétérans américains qui ont connu la base en 1944-45.





3) A côté du musée nous avons également **nos archives** où sont gardés tous les documents et livres qui nous ont été confiés et qui peuvent être consultés.

Nous existons depuis 11 ans et nous pouvons dire, non sans fierté, que la fraternelle n'a pas cessé de croître pour dépasser actuellement les 900 membres en règle de cotisation. Nous espérons atteindre les **1000 membres** pour la fin de l'an 2000.

Serez-vous un prochain membre sympathique/sympathisant de l'ASBL " White Bison " ? Why not ? En tout cas, venez visiter le musée. Il en vaut vraiment la peine ".

**Adresse :**  
**THE WHITE BISON**  
 Musée de la Base de Bierset,  
 Caserne De Cubber  
 Chaussée de Liège  
 à Grâce-Hollogne (4460)  
 Tel : 04 250 71 32

**Ouverture**  
 - le jeudi de 10 à 12 H et de 14 à 16 H  
 - le premier dimanche du mois, de 10 à 12 H  
**Excepté**  
 - le 2ème jeudi du mois, ouvert de 13 à 16 H  
 - fermé les jours fériés.

Visites guidées pour groupes avec conservateur : sur demande et réservation au n° de tel : 04.275.60.02  
**L'accès au musée est entièrement gratuit.**

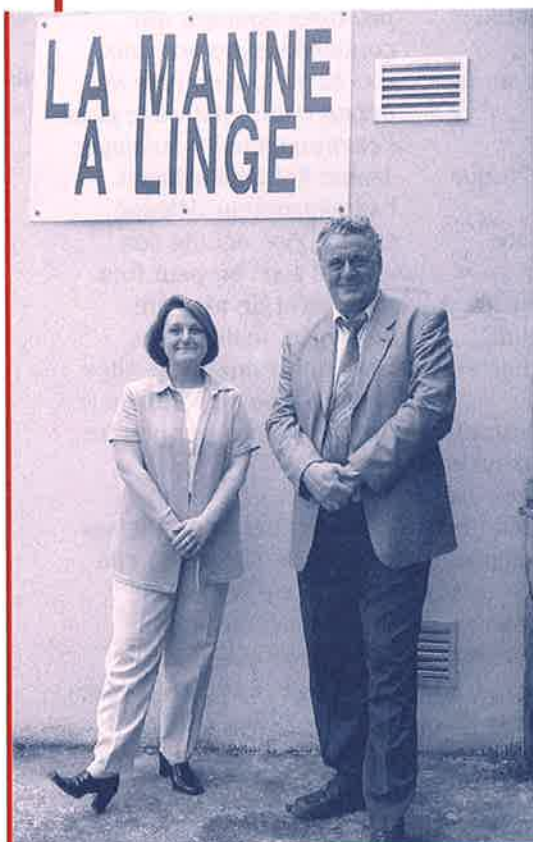


**Social**

## La manne à linge

# Un magasin de vêtements de seconde main

# Un lavoir social



**A** la faveur d'un subside de la Région Wallonne, l'Echevinat des Affaires Sociales décidait de réhabiliter l'ancien bâtiment de l'Ecole Communale sis rue Germinal, pour y aménager un magasin de vêtements de seconde main. De prime abord, cette réalisation pourrait vous paraître banale, commune ... aussi en reviendrons-nous à la réflexion préalable à sa concrétisation, mais aussi nous vous ferons part de ses perspectives futures.

A l'instar d'associations caritatives implantées sur le territoire de la commune, le service social

*M<sup>lle</sup> Marianne Maes, échevine des affaires sociales et M. Guy Josse, assistant social en chef, devant les installations de "La manne à linge".*

communal collectait des vêtements depuis de nombreuses années. L'absence d'infrastructure digne de ce nom et conséquemment la difficulté du tri, se traduisait assez souvent par une redistribution anarchique. Il est composé d'un représentant : de la ligue des familles nombreuses, de la femme prévoyante socialiste, de la ligue St Vincent de Paul, de l'association " Vie Féminine ", de la Section Locale de la Croix-Rouge et de l'ONE.

Conscient de l'indispensable hygiène et de l'apprêt des vêtements qui allaient être mis en vente, il fut décidé d'aménager dans la pièce annexe au magasin, et avec le concours bénévole de firmes privées et d'indépendants locaux, un lavoir et un atelier de repassage.

(Suite page 10)

Compte-tenu du matériel mis à disposition, l'idée de venir en aide à nos concitoyens les plus démunis ou privés d'une fourniture en électricité suffisante que pour permettre le fonctionnement d'une machine à lessiver, devait se traduire par l'ouverture d'un lavoir social.

Bref, l'Echevinat des Affaires Sociales venait de jeter les bases d'un projet d'économie sociale dont le développement ainsi que l'adjonction d'autres services tels que : " *magasin de vêtements mis en dépôt, atelier de repassage de vêtements déposés par des particuliers* ", devraient conduire à terme à la création d'emplois.

Le magasin de vêtements de seconde main est accessible à tous et le lavoir après enquête sociale. Ils sont ouverts les mercredi et vendredi de 9 à 17 heures

Vous y accédez par le passage latéral situé :  
**rue Hector Denis, entre le n° 93 et 95**

**Un renseignement complémentaire, ..... vous pouvez contacter utilement Mr Christophe LASSAUX en téléphonant au 04.233.50.45**



**Economie**

## Belgium Coatings

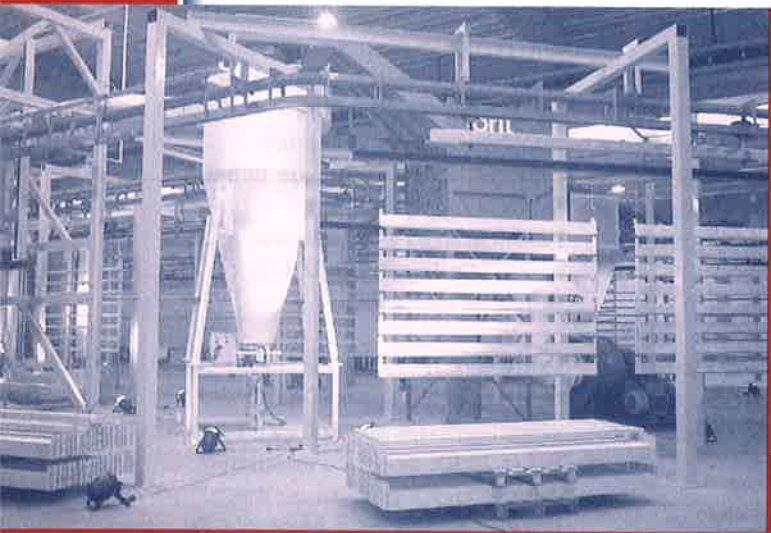
Chaque trimestre, *Grâce-Hollogne 2000* met en valeur une entreprise de Grâce-Hollogne qui gagne. Pour cette deuxième édition nous avons choisi de vous présenter une entreprise familiale installée de longue date sur le territoire communal : Belgium Coatings (Les revêtements belges).

**B**elgium Coatings vient de fêter ses 25 ans d'existence en grande pompe, en inaugurant le 17 mars dernier ses nouveaux bâtiments sur le zoning industriel.

C'est en effet en 1975 que tout a débuté pour l'entreprise de peinture familiale, fondée par Georges Roland, dans un petit atelier de Rocourt. Cette année-là, le fondateur s'intéresse aux développements industriels de la poudre époxy dans le traitement des surfaces. La poudre époxy était très peu connue et souvent utilisée par les grandes entreprises pour leurs propres besoins. Or Georges Roland pressent que ce produit va révolutionner le secteur de la peinture industrielle. " Mon mari disait que la poudre époxy c'était

*l'avenir, que l'on abandonnerait progressivement les peintures liquides, qui contiennent des solvants, etc. Et qui ont en plus le défaut d'être mauvaise pour l'environnement "*, explique Janine Roland-Reginster, l'administrateur délégué. L'entreprise débute son activité avec un petit four statique et de manière artisanale, mais est néanmoins une des seules du pays à se lancer dans le thermolaquage par poudre époxy.

En 1977, Belgium Coatings s'installe à Bierset où elle rachète une société de sablage-métallisation tombée en faillite. Si les débuts ne sont pas toujours faciles - " *On a connu quelques années de galère comme beaucoup de jeunes qui commencent* ", nous



*La nouvelle chaîne de poudrage-thermolaquage ultra moderne.*

confie le chef d'entreprise – la société va prospérer et s'étendre pendant près de 20 ans en construisant, notamment, une chaîne de production et en rachetant des ateliers situés à Sclessin (1992) car les bâtiments de Bierset sont devenus trop petits.

L'activité de la société aurait pu continuer ainsi longtemps à Bierset si, en 1996, une partie des terrains n'était pas expropriée en vue de la construction de la nouvelle ligne TGV. Face à ce défi, Janine Roland-Reginster, qui a repris la direction de la société avec ses trois fils, hésite peu et ose le grand saut : construire de nouvelles installations plus modernes et plus fonctionnelles pour assurer le développement de la société. Elle en profite pour regrouper toutes les activités en un seul lieu : le zoning industriel de Grâce-Hollogne. Le choix du zoning est dicté par sa proximité avec le siège de Bierset que les clients connaissent bien et parce qu'il est idéalement situé à la jonction de grandes autoroutes.

L'investissement total à Grâce-Hollogne est de 200 millions de francs, dont une part provient de la Région wallonne. Il dote Belgium Coatings d'un outil de production flambant neuf de 9.600 m<sup>2</sup> de surface sur un terrain de 18.000 m<sup>2</sup> (qui abrite notamment une impressionnante chaîne de poudrage-thermolaquage ultra moderne) et lui permet d'utiliser les dernières technologies en matière de sablage, poudrage, et microbillage et également de traiter des pièces de grandes dimensions. Cet investissement s'accompagne de la création d'une dizaine d'emplois qui manifestement ne suffisent pas aux besoins de la société, tant les commandes affluent. L'entreprise, qui compte actuellement 47 personnes, espère mettre rapidement sur pied une deuxième pause de travail et est à la recherche de main-d'œuvre qualifiée (un cadre technique pour diriger la chaîne et des sableur-métalliseurs). Avis aux amateurs...

Bref, en 25 années d'existence et de ténacité, Belgium Coatings est passé d'une petite société



*Madame Janine Roland-Reginster en compagnie de Monsieur le Bourgmestre Maurice Mottard lors de l'inauguration de Belgium Coatings le 17 mars 2000.*

familiale et artisanale à une entreprise moderne et prospère (toujours familiale) qui est une référence dans son secteur et totalise 120 millions de chiffre d'affaires...Chapeau !



## Economie

# Mini entreprise : Grâce-Hollogne mis doublement à l'honneur

**Grâce-Hollogne a été mis deux fois à l'honneur le mercredi 10 mai dernier lors du concours de la meilleure mini entreprise pour demandeurs d'emploi. Pourquoi ? Parce que c'est la mini entreprise créée par des habitantes de la commune qui a gagné le concours et parce que la coordinatrice de ce projet n'est autre qu'une habitante de Grâce-Hollogne.**

Marie-Thérèse Murruni fait, en effet, partie de ces personnes que le taux élevé de chômage ne laisse pas indifférentes et qui veulent aider les demandeurs d'emploi qu'ils soient en stage d'attente ou chômeurs, d'où son idée de projet pilote " *mini entreprise pour demandeurs d'emploi* ".

Les mini entreprises, tout le monde connaît, il s'agit d'une idée qui a été développée aux USA en 1919, avant d'être introduite en Belgique dès 1977. L'objectif est de confronter de jeunes rhétoriciens à la création et à la gestion

d'une entreprise. Les jeunes étudiants placent des actions, fabriquent un produit qu'ils ont choisi, tiennent des livres comptables, calculent le prix de revient, dressent leur bilan et convoquent l'assemblée générale des actionnaires. Bref, ils animent une véritable entreprise, mais à une échelle plus modeste que dans la réalité et sans les risques liés au monde (réel) des affaires.

L'idée de Marie-Thérèse Murruni a donc été de transposer et d'adapter les mini entreprises à l'attention des demandeurs

(Suite page 12)

*"L'Équipe féminine d'Eurolife 2001" en compagnie de Mr Michel Brüll, directeur de l'ASBL "Les jeunes entreprises", Mr Marc Ledouble, conseiller communal et Madame Marie-Thérèse Murrini, coordinatrice.*

*(\* Jacqueline Mossoux, Marjorie Petit, Véronique Nopp, Catherine Fiammetti, Mélinda Van Bosch.)*

d'emploi pour leur permettre de valoriser leurs connaissances, leur savoir-faire, et de les plonger dans la réalité du terrain. C'est donc une manière positive d'utiliser le temps libre des demandeurs d'emploi, en leur permettant d'acquérir une expérience de gestion qui pourra être valorisée auprès d'un futur employeur.

Si ce projet peut paraître simple et évident, comme toute idée nouvelle, cela n'a pas été facile à réaliser car il a fallu toucher et informer les demandeurs d'emploi et aussi recruter des conseillers qui aident les mini entreprises. Pour contacter les demandeurs d'emploi, les choses se sont avérées plus faciles à Grâce-Hollogne car Messieurs Georges Warowny (directeur) et Marc Ledouble de l'Institut de promotion sociale de Grâce-Hollogne ont tout de suite perçu l'intérêt que pouvaient avoir les mini entreprises pour leurs élèves demandeurs d'emploi et ils ont pris part activement au projet. Pour ce qui est de trouver des conseillers, la chose s'est avérée plus difficile. Les mini entreprises asbl recherchent encore actuellement des personnes bénévoles issues du monde de l'entreprise et qui seraient prêtes à donner une ou deux heures de leur temps toutes les deux ou trois semaines pour aider les "mini entrepreneurs". Néanmoins, la première édition de ce projet innovateur s'est très bien déroulée et la deuxième édition est déjà sur les rails pour septembre 2000.

En ce qui concerne "Eurolife 2001" (la mini entreprise de Grâce-Hollogne qui a gagné le concours de la meilleure



mini entreprise pour demandeurs d'emploi), elle est composée d'une équipe féminine dynamique qui fréquente les cours de promotion sociale de Grâce-Hollogne et a été conseillée par Marc Ledouble. Le groupe a confectionné des "porte-monnaie Euro" à multiples pochettes pour y glisser les nombreuses pièces de l'Euro, ainsi qu'une table de conversion et...un préservatif. Eurolife 2001 a ainsi devancé ses concurrents des communes de Soumagne, Ans et Waremme. Les membres de la mini entreprise ont gagné, en guise de premier prix, un stage d'un mois en entreprise (véritable cette fois) qui leur permettra peut-être de se faire remarquer par un employeur.

Bref, l'expérience semble avoir porté ses fruits et Jacqueline Mossoux, la dynamique administrateur délégué d'Eurolife 2001, nous déclarait : *"la mini entreprise a été une expérience très enrichissante qui permet de voir la différence qui existe entre la théorie et la pratique mais qui permet aussi d'en apprendre sur soi-même. Dernière précision, il reste encore des porte-monnaie Euro à vendre. Si vous voulez aider une entreprise locale à faire du profit, vous savez ce qu'il vous reste à faire..."*

(contact-vente : Eurolife 2001, Véronique Nopp  
tél. : 04/231.04.18).

**Contact: Marie-Thérèse Murrini, coordinatrice de "mini entreprise pour demandeurs d'emploi" Rue Mavis, 18 à 4460 Grâce-Hollogne, tél : 0477/59.07.75**



Trimestriel numéro 2 • juin 2000

MAGAZINE COMMUNAL  
DE GRÂCE-HOLLOGNE

**EDITEUR RESPONSABLE :**  
Maurice Mottard (Bourgmestre)  
rue de l'Hôtel Communal, 2  
4460 Grâce-Hollogne

**CONCEPTION ET RÉALISATION :**  
A.D.L. Grâce-Hollogne (agence de développement local)  
rue Mathieu de Lexhy 88  
4460 Grâce-Hollogne  
Tél. (04) 247 41 33 • Fax (04) 247 47 81  
e-mail : info@grace-hollogne.be  
site : www.grace-hollogne.be

Photos & Rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne  
Ont collaboré à cette édition :  
Nadine Swinnen • Pascal Cavalier •  
Jean-Paul Thyron  
Graphisme : Media Grafik [ www.media-grafik.com ]  
Photogravure : DEM s.p.r.l.  
Impression : Gérôme s.a.  
Dépôt légal n° BD50398